



FORMULAIRE D'INSCRIPTION
SERVICE DE RÉPONSE D'ALARME RÉSIDENIELLE

Identité du propriétaire	
Date: / /	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone (résidence)	
Téléphone (travail)	
Téléphone (cellulaire)	
Adresse courriel	
Pièce d'identité	

Centrale de surveillance		
Nom de la centrale		
No. de téléphone		
Code d'identification	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, précisez :
Autre répondant	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, précisez :
Autre répondant	<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui, précisez :

Contact d'urgence #1	
Nom / Prénom	
No. de téléphone 1	
No. de téléphone 2	
Lien avec le résident	Possède une clef : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Contact d'urgence #2	
Nom / Prénom	
No. de téléphone 1	
No. de téléphone 2	
Lien avec le résident	Possède une clef : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Informations complémentaires	
Présence d'un chien ou autre animal : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Déclaration à signer au verso



En adhérant au service de réponse d'alarme prioritaire, je comprends que :

- Le service offert ne remplace pas la réponse du Service de police de la Ville de Montréal, qui a le mandat exclusif d'appliquer le Code criminel et qui détient le pouvoir d'arrêter, enquêter et déposer des accusations criminelles sur des personnes;
- Le service qui est offert constitue le déplacement d'un intervenant supplémentaire qui peut arriver rapidement sur les lieux et qui pourra dans certaines circonstances aider les policiers à faire leur travail, en donnant notamment des informations sur des suspects potentiels ou des indices.
- L'objectif premier de ce service est de prévenir le crime en offrant des autocollants identifiant l'adhésion à ce service et de rendre public l'existence de ce programme pour dissuader les criminels de commettre leurs délits à la Ville de Mont-Royal.
- La Sécurité publique ne peut être tenue responsable d'un délai de réponse tardif qui pourrait survenir dans certaines circonstances ou de l'occurrence d'un crime ou de dommages causés à ma propriété.
- Il est de ma responsabilité de donner les coordonnées exactes, les autorisations et les instructions requises à ma compagnie d'alarme privée, de manière à ce qu'elle nous appelle immédiatement après le 9-1-1, avant tout autre contact, pour limiter le temps de réponse.
- Il est de ma responsabilité d'aviser la Sécurité publique de toute information susceptible d'influencer l'offre de service, incluant le désir de mettre fin au service.

Et je signe, en ma qualité de propriétaire de la résidence du : _____

Signature : _____

Date : _____

***** La Sécurité publique peut mettre fin à ce service à tout moment sur simple avis à cet effet. Aucun frais n'est associé à ce service, pas même pour les fausses alarmes. Toutefois, en cas de fausses alarmes répétitives, la Sécurité publique pourra vous aviser de l'arrêt du service ou vous demander de prendre les moyens requis pour le rétablissement du service.**